



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armement

Question écrite n° 34998

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la prochaine construction du laser mégajoule et lui demande quel en est le prix précis et l'objectif recherché.

Texte de la réponse

La France a signé et ratifié le traité d'interdiction des essais nucléaires (TICE), qui constitue un élément important du dispositif international de lutte contre la prolifération nucléaire. Elle a ainsi renoncé de manière définitive à recourir aux expérimentations nucléaires. La force de dissuasion demeure toutefois l'ultime rempart pour éviter les conflits majeurs et la France doit conforter la crédibilité de cette force face à tout agresseur éventuel, en assurant un effort adapté en vue du maintien opérationnel de ses armes et systèmes d'armes nucléaires. En conséquence, la confiance dans la fiabilité et la sûreté des armes nucléaires repose désormais sur l'expérience technique et scientifique accumulée lors des précédents essais et sur un programme de simulation, avec en particulier l'exploitation des expériences qui seront réalisées au moyen du laser Mégajoule. Ce programme de simulation améliorera les connaissances des experts du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) leur permettant de maintenir les armes mises au point lors de l'ultime campagne d'essais. Il ne leur permettra pas de concevoir de nouveaux types d'armes nucléaires, dès lors que cette activité nécessiterait une nouvelle campagne d'essais. Les crédits destinés au financement des activités du CEA, qui seront examinés par le Parlement lors de la discussion sur le projet de loi de finances 2000, s'élèvent à environ 7 milliards de francs. La part allouée au programme de simulation représente plus du quart de ces crédits.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34998

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5444

Réponse publiée le : 8 novembre 1999, page 6419